

Conseil d'école élémentaire
du lundi 11 octobre 2021
RPI Coulanges la Vineuse / Escolives Sainte Camille / Jussy

Présents

- Mme et M. les Maires du RPI : Mme Maltoff
- Mmes et Mrs les conseillers et adjoints du RPI : Mme Saunois, Mme Briand, Mme Lips, Mme Girault
- Mmes et Mr les enseignants du RPI : Mme Borgnat, Mme Rojot, Mme Krikke, M. Marandon
- Mmes et Mrs les représentants des parents d'élèves : Mme Hennoque, Mme Martin, Mme Chaumont, Mme Leprince-Granger, Mme Herouart
- Mmes et M. les directeurs de l'accueil périscolaire : M. Briard
- Mme la représentante de l'association de l'école « L'enfance buissonnière » : Mme Joannic

Excusées

- Mme Roumieux, IEN Auxerre I
- Mme Mazzocato, parents élus

1. Présentation

- Le constat des effectifs fait apparaître un effectif total de 81 élèves sur l'école élémentaire (CP-CE1 à 18, CE1-CE2 à 21, CE2-CM1 à 21, CM1-CM2 à 21). L'année prochaine 11 CM2 partiront au collège pour 20 GS qui entreront au CP soit une hausse significative des effectifs à la rentrée de septembre 2022.
- 63% de participation aux élections des représentants des parents d'élèves sur l'élémentaire. Les 4 sièges de titulaires ont été pourvus ainsi que 2 sièges de suppléants. Les parents sont donc invités à se rapprocher des parents élus (mails donnés par l'intermédiaire du cahier de liaison en élémentaire) s'ils souhaitent faire part de questions ou de précisions d'ordre général.

2. Sécurité – réglementation de l'école – Protocole sanitaire / règlement intérieur

Présentation du DUER (Evaluation des Risques) et du PPMS (Mise en sécurité).

Le règlement intérieur n'ayant pas changé depuis l'année dernière, il est validé sans modification.

Protocole sanitaire dans l'école : l'Yonne est au niveau 1, les élèves n'ont donc plus l'obligation de porter un masque. Toutefois le lavage des mains et l'aération sont maintenus comme auparavant. De même, les entrées dans l'école se font directement dans les classes afin de fluidifier le lavage des mains ainsi que limiter le brassage des élèves aux entrées dans l'établissement.

Pour rappel : à ce jour, 1 cas positif d'élève entraîne la fermeture de la classe pour une semaine. L'enseignant n'étant pas considéré comme cas contact, il peut être présent à l'école pour travailler à distance avec ses élèves.

Du fait des contraintes liées au port du masque, au passe sanitaire et au manque de visibilité sur l'épidémie à moyen terme, il a été décidé que la fête des écoles n'aurait pas lieu cette année pour éviter tout problème. L'équipe enseignante espère pouvoir organiser à nouveau une kermesse l'an prochain avec stands et spectacles.

3. Activités pédagogiques / Evaluations nationales

Classes élémentaires

- *Les incorruptibles* pour les classes du RPI,
- Cycle piscine à Auxerre pour les élèves de CE2-CM1-CM2 en période 2
- USEP pour la classe de CM1-CM2
- Projet sportif en préparation avec l'intervenant sportif sur le Coulangeois pour l'élémentaire
- Liaison GS-CP
- Bibliothèque pour les classes de Coulanges 1 à 2 fois par mois ainsi que la classe de CP-CE1 d'Escolives où un système de bacs a été mis en place pour que cette classe profite également du fonds littéraire présent à Coulanges.
- Projet viticulture reconduit pour les CM1-CM2. Le projet patrimoine en lien avec le bâtiment classé de l'ancienne bibliothèque pour les CM1-CM2 ne pourra pas avoir lieu du fait de travaux à venir.
- Concours Kangourou (concours mathématiques national) pour les élèves du CE1 au CM2 ainsi que des défis scientifiques entre les classes de CP-CE1 et CE1-CE2
- Mise en place du dispositif « Orchestre à l'école » pour la rentrée de septembre 2022, la conception du projet ambitieux est en cours. L'objectif étant une pratique instrumentale sur 2 ans en CM1 et CM2 et 1 an de découverte des instruments en CE2 en lien avec l'école de musique de Coulanges la Vineuse.
- Dispositif « Ecole et Cinéma » pour les classes de CP-CE1 et CE2-CM1.
- Conception d'un jardin éco biologique pour les CE1-CE2 avec une sensibilisation générale au développement durable. Participation de cette classe à la semaine du jardinage.

4. Projet d'école

Un nouveau projet d'école est en cours de rédaction pour la période 2021-2024.

Les priorités départementales sont : « Poursuivre l'amélioration des acquis et des résultats de tous les élèves dans les domaines fondamentaux, Garantir l'équité scolaire en prenant en compte les besoins de chaque élève, Assurer collectivement une école accueillante et bienveillante, lieu de réussite et d'épanouissement ».

Le directeur a évoqué les axes prioritaires retenus par les enseignants dans l'attente de sa validation par la DSDEN.

Le directeur pour la 2^{ème} année consécutive a fait la demande d'un service civique pour les classes du CP au CM2, la demande n'a pas été satisfaite à ce jour malgré un contact récent qui n'a pour l'instant pas abouti.

Le directeur a également fait la demande pour un service sanitaire ; demande retenue par les autorités académiques. Ce service sanitaire sera en lien avec des étudiants dans le domaine de la santé. Les enseignants ont retenu, pour les 4 classes, le thème de la sensibilisation aux effets négatifs des écrans sur les apprentissages.

5. Point financier coopérative

2/3 de participation volontaire pour les 4 classes d'élémentaire. La coopérative restant facultative, elle représente néanmoins un geste citoyen et coopératif. Des moyens financiers sont obligatoires pour mener à bien des projets de classe, d'école, pour faire des sorties ou même acheter du matériel spécifique au profit des classes et des élèves.

Pour pouvoir réaliser les projets qu'elle souhaite, l'école est donc dans l'obligation de multiplier les actions avec le soutien de l'association « l'Enfance Buissonnière » qui cette année encore a reversé à la coopérative une partie des bénéfices réalisés sous la forme d'un chèque de 1000€ (maternelle + élémentaire).

Du fait du peu de sorties l'année dernière en raison du contexte sanitaire, la coopérative finit à l'équilibre. Grâce au projet viticulture, elle a pu réaliser un peu plus de 2000€ de bénéfices qui serviront à financer la réalisation d'une fresque murale et/ou à être capitalisés en vue de classe découverte ultérieure.

6. Travaux / Aménagements / Investissements

Le directeur remercie la mairie pour sa participation au projet numérique en lien avec la dotation de l'état qui a permis de doter chaque classe sur Coulanges de 4 ordinateurs portables.

Remerciements également aux mairies de Coulanges et d'Escolives pour la réalisation de travaux d'entretien et d'aménagements durant l'été (toiture à l'école de Coulanges, préau dans la cour d'Escolives).

Mme Maltoff (mairie de Coulanges) confirme que l'inauguration de l'école aura bien lieu cette année (Ecole Thomas Pesquet). A ce titre, le projet de fresque murale sous le préau, en lien avec le nom de l'école, pourra donc débuter cette année, avec la coopération d'un professionnel, fresque réalisée par les élèves du CP au CM2. L'école de Coulanges a également été retenue pour héberger un groupe d'artistes en lien avec la DRAC et la DSDEN. Les enseignants choisiront bientôt un artiste en fonction des différents projets qui leur seront présentés, artiste qui interviendra dans les différentes classes.

7. Péricolaires

M. Briard note une progression des effectifs à la garderie. Le placement à table des élèves le midi se fait toujours par classe. Un planning d'activités sur le temps méridien a été établi et affiché à l'école.

8. Association des écoles

Le directeur remercie la présidente et les parents bénévoles qui donnent de leur temps pour offrir plus de moyens et d'actions aux élèves du RPI.

L'AG de l'association aura lieu jeudi 21 octobre à l'école d'Escolives avec le renouvellement du bureau et l'explication des actions à venir.

Perspectives 2021-2022 : sapin de Noël, chocolats à Pâques, activité Natura 2000, chasse aux œufs, vente de fromage du Jura, marche coopérative, goûter offert aux enfants et la conception d'un objet personnel souvenir sont en réflexion.

9. Questions diverses

- La maire de Coulanges viendra en novembre dans les classes pour parler du fonctionnement de la commune.

- Mise en place d'une facturation au QF pour la cantine à Coulanges et changement de prestataire pour la cantine à Escolives.

Séance levée à 18h30.

Le président
S. Marandon